

ARS HAUTS-DE-FRANCE

DENOMINATION DU POSTE

CHARGE DE DEFENSE ET DE SECURITE - AISNE (H/F)

- poste situé à LAON -

**DIRECTION SECURITE SANITAIRE ET SANTE ENVIRONNEMENTALE
SERVICE ZONAL DE DEFENSE ET DE SECURITE**

CONTEXTE DU POSTE

■ Descriptif du champ d'intervention de la direction (raison d'être) :

Les agences régionales de santé (ARS) sont dotées de compétences larges dans le pilotage de la mise en œuvre territoriale des politiques de santé.
Les missions de sécurité sanitaire s'appuient sur la veille sanitaire, la surveillance épidémiologique et environnementale, le contrôle sanitaire et les inspections dans tous les domaines de compétence de l'ARS.
La direction a également pour mission la prévention des risques sanitaires et la gestion des crises sanitaires.
La direction émet des avis sanitaires pour toute décision impliquant une évaluation des effets sur la santé humaine. Elle prépare les décisions du préfet de département pour les soins soumis à décision administrative et coordonne la mission santé des détenus.

■ Composition de la direction :

La direction est composée de :

- Sous-direction santé environnementale
- Sous-direction inspection contrôle
- Sous-direction Veille et Sécurité Sanitaire
- Le Service zonal de défense et de sécurité
- Point Focal Régional

La cellule régionale d'hémovigilance et la cellule d'intervention régionale de Santé Publique France (SpF) lui sont rattachées.

■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

Le service pilote la préparation et la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Il concourt également à la mise en œuvre des mesures de sécurité nationale en :

- S'assurant de la bonne protection du secret défense
- Organisant le déploiement des moyens gouvernementaux de transmission sécurisés
- Contribuant à l'élaboration au niveau territorial de la planification Vigipirate
- Accompagnant la mise en œuvre du dispositif de sécurité des activités d'importance vitale

Le/la titulaire du poste est hiérarchiquement rattaché(e) au responsable de service.

MISSIONS PRINCIPALES

Planification en lien avec la Préfecture 02

- Elaboration des composantes sanitaires des plans départementaux de défense et de sécurité (comme les plans ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile), les PPI (plan particulier d'intervention), etc.)
- Planification du dispositif sanitaire en cas de grands rassemblements de toute nature (ex. Sommet de la Francophonie)
- Participation à l'élaboration des exercices préfectoraux de gestion de crise, en assurant l'apport de l'expertise santé auprès des services de la Préfecture.
- Participation aux exercices de crise de la Préfecture et à l'élaboration de retour d'expérience

➤ Représentation de l'ARS en centre opérationnel départemental (COD) activité par le préfet de département
Préparation et animation de la gestion de crise
➤ Gestion des alertes : analyse, traitement et suivi des signaux reçus par le service
➤ Suivi et mise en œuvre de la politique interne de gestion de crise au sein de l'ARS
➤ Conception, mise à jour régulière et déploiement opérationnel des plans ORSAN (organisation de la réponse sanitaire), visant à organiser la réponse du système de santé face aux situations sanitaires exceptionnelles
➤ Conception et animation d'exercices de simulation de crise, en interne à l'ARS et en partenariat avec les acteurs de santé territoriaux (SAMU, centres hospitaliers, etc.)."
➤ Assure le maintien en condition opérationnelle des outil dédiés à la gestion de crise
➤ Contribution à la mise à jour et l'animation du Plan de gestion de crise de l'ARS
➤ En cas de nécessité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la cellule de crise de l'ARS ○ Appui logistique aux actions initiées par la Cellule Veille Sanitaire (par exemple vaccinations d'urgence)
Contrôle des moyens de l'Etat
➤ Participation aux contrôles des matériels et moyens tactiques de l'Etat au sein des établissements de santé
➤
➤ Suivi et contrôle de la mise en œuvre des plans de gestion de crise des acteurs de la santé (hôpitaux, établissements médico-sociaux, etc.)
Radicalisation
➤ Contribution au suivi et à la mise en œuvre des actions de prévention et de prise en charge des situations de radicalisation, en lien avec les partenaires institutionnels et les acteurs de santé
➤ Représentation de l'ARS auprès des instances de suivi pilotée par la Préfecture 02

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Partenaires internes :

Toutes les directions métiers de l'ARS et plus particulièrement la sous-direction veille et sécurité sanitaire au sein de la direction sécurité sanitaire et santé environnementale

Partenaires externes :

- Les services du ministère de la Santé.
- Les préfetures de départements.
- Les établissements de santé ainsi que tous les établissements de compétence ARS et toutes les structures gérant des activités d'importance vitale.
- Les différents services de l'Etat.
- Les collectivités territoriales.

Spécificités liées au poste :

- Participation à l'astreinte zonale de défense et de sécurité

Conditions particulières d'exercice : Habilitation au titre de la protection du secret de la défense nationale

Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI

RATTACHEMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Réf. RIME :	FP2SEC19 - Cadre de coordination et de planification en sécurité civile
Réf E-T :	Cadre de coordination et de planification de crise (TDEF000007) Conseiller / Conseillère de défense et de sécurité de zone (TDEF000004)
Réf. UCANSS :	-
Réf. Métier ARS HDF :	CHARGE DE DEFENSE ET SECURITE

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE

FONCTION PUBLIQUE	CC OSS	Contrat de Droit Public*
IASS / Attaché** : Gr.III** IES : Gr. II* IDE : Gr.I **	Niv.6**	Niv.3**
**Groupe RIFSEEP	** formé ICARS	* en référence au cadre de gestion

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises* pour le poste :

** formation ICARS requise

Compétences*	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
MATERIELS / INSTALLATIONS TECHNIQUES	2
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	2
SAVOIR-FAIRE :	
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	4
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
EVALUATION / VISITES DE CONFORMITE	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
METHODOLOGIE DE QUESTIONNEMENT / ANALYSE DE BESOIN	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECU / ANALYSE	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
PRISE DE NOTES / REDACTION DE COMPTE-RENDUS	3
BUREAUTIQUE (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)	3
GESTION DE CRISE	3
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	2
INSPECTION	2
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	2
REDACTIONNEL	2
SAVOIR-ETRE :	
RIGUEUR	3
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
RESISTANCE A LA PRESSION / MAITRISE DE SOI	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	2
PEDAGOGIE	2
ALERTER / RENDRE COMPTE	2
DISCRETION / CONFIDENTIALITE	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2
DISPONIBILITE / PONCTUALITE	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*2 : pratique 3 : maîtrise 4 : expert

Dépôt de candidature : CV + Lettre de motivation à adresser à :	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
Informations sur le poste :	beatrice.merlin-defoin@ars.sante.fr
Date limite de dépôt de candidature :	10/07/2025